

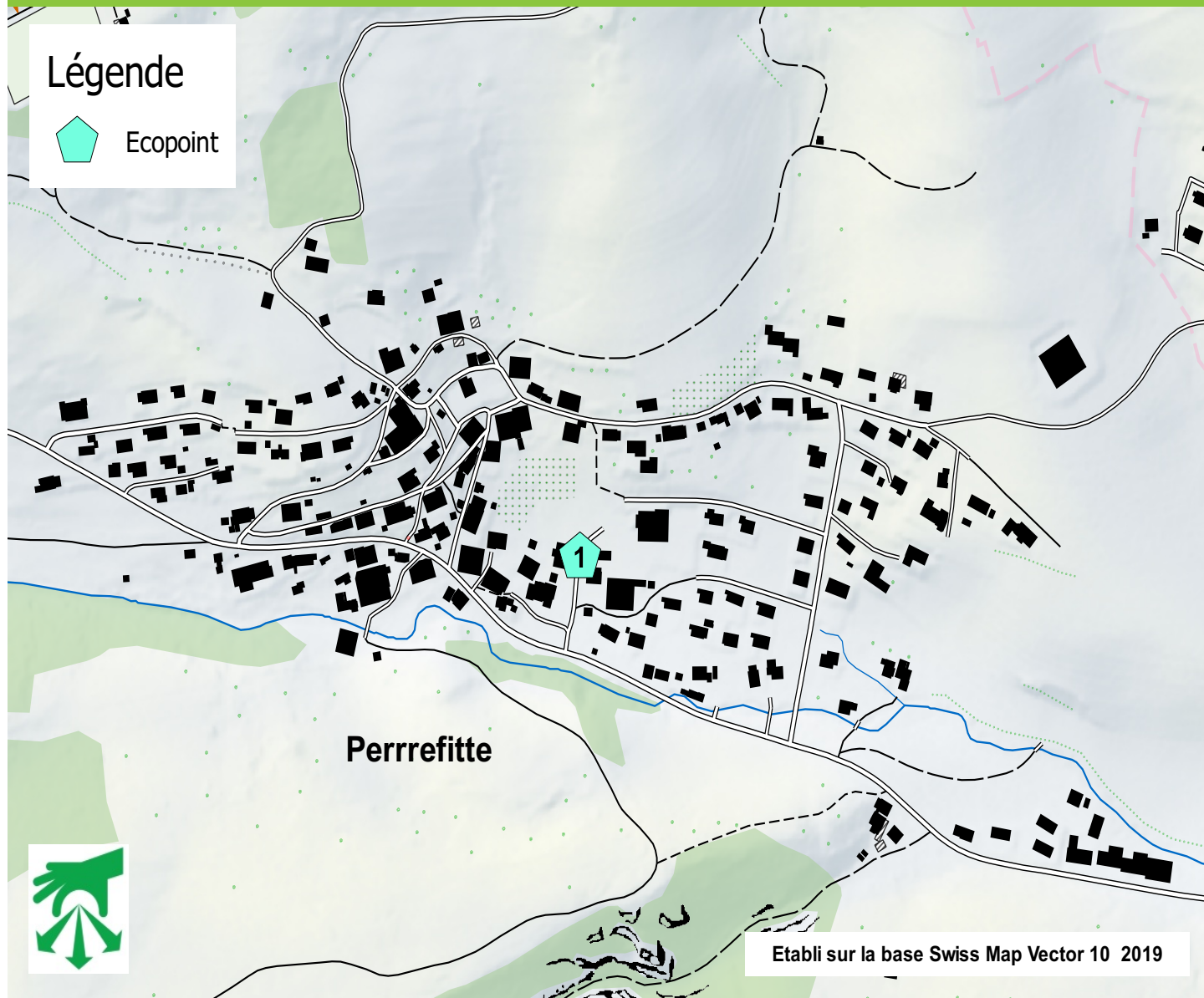


MEMODéchets 2023

Légende



Ecopoint



Etabli sur la base Swiss Map Vector 10 2019

Je suis votre guide des déchets

application mobile



Perrefitte



Infos générales

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1 - Halle de gym : PET, alu, btes de conserve, verre, dosettes à café, huiles, textiles/chaussures, cendres de bois.

Ma DÉCHÈTERIE

CELTOR SA à Tavannes :

L'accès gratuit à la déchèterie de Celtor SA à Tavannes est réservé aux habitants des communes membres de Celtor SA le samedi de 8h à 11h30. Les quantités déposées sont limitées à un maximum de 1m3 par week-end.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Contact et infos

Secrétariat communal

Zampedri Magali
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte
032/493.22.74
perrefitte@gmail.com

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets:

Info déchets Celtor

032 481 42 62 (tarif local)

Avec l'app mobile MEMODéchets

la gestion des déchets
est encore plus simple!
Pour plus d'infos consultez le site :
<https://www.memodechets.ch>



Perrefitte 2023

Début des tournées : 07h00

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L					1	
M					2	
M		1	1		3	
J		2 	2 		4 	1 
V		3	3		5	2
S		4	4	1	6	3
D 1 Nouvel An		5	5	2	7	4
L 2 Saint Berchtold		6	6	3	8	5
M 3		7 	7	4 	9 	6
M 4		8	8	5	10 	7 
J 5 		9	9	6	11 	8 
V 6		10	10	7 Vendredi Saint	12	9
S 7		11	11	8	13	10
D 8		12	12	9 Pâques	14	11
L 9		13	13	10 Lundi de Pâques	15	12
M 10		14	14	11	16	13
M 11		15	15	12	17 	14
J 12		16 	16 	13 	18 Ascension	15 
V 13		17	17	14	19	16
S 14		18	18	15	20	17
D 15		19	19	16	21	18
L 16		20	20	17	22	19
M 17		21	21 	18	23	20
M 18		22 	22	19	24	21
J 19 		23	23	20 	25 	22 
V 20		24	24	21	26	23
S 21		25	25	22	27	24
D 22		26	26	23	28 Pentecôte	25
L 23		27	27	24	29 Lundi de Pentecôte	26
M 24 		28	28	25	30	27 
M 25			29	26	31	28
J 26			30 	27 		29 
V 27			31	28		30
S 28				29		
D 29				30		
L 30						
M 31						

Perrefitte 2023

Début des tournées : 07h00

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L						
M		1 Fête nationale Suisse				
M		2			1	
J		3 			2 	
V		4	1		3	1
S	1	5	2		4	2
D	2	6	3	1	5	3
L	3	7	4	2	6	4
M	4	8	5	3	7 	5
M	5	9	6	4	8	6
J	6 	10 	7 	5 	9 	7 
V	7	11	8	6	10	8
S	8	12	9	7	11	9
D	9	13	10	8	12	10
L	10	14	11	9	13	11
M	11 	15 	12	10 	14	12 
M	12	16	13	11 	15	13
J	13 	17 	14 	12 	16 	14
V	14	18	15	13	17	15
S	15	19	16	14	18	16
D	16	20	17	15	19	17
L	17	21	18	16	20	18
M	18	22	19 	17	21	19
M	19	23	20	18	22 	20
J	20 	24 	21 	19 	23 	21 
V	21	25	22	20	24	22
S	22	26	23	21	25	23
D	23	27	24	22	26	24
L	24	28	25	23	27	25 Noël
M	25	29	26	24	28	26 Sainte Etienne
M	26	30 	27	25	29	27
J	27 	31 	28 	26 	30 	28
V	28		29	27		29
S	29		30	28		30
D	30			29		31 Saint-Sylvestre
L	31			30		
M				31		

Comment gérer vos déchets ?



Carton propre

Sur les points officiels désignés par la commune.



Ordures ménagères sacs Celtor

4 containers semi-enterrés à disposition de la population.



Huiles minérales et végétales

A la halle de gymnastique (conteneur prévu à cet effet).



Déchets inertes (petites quantités)

Benne à disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier.



Ferraille (objets métalliques)

Benne devant la halle de gymnastique 2 fois par année de 16h à 20h (voir le calendrier). En dehors des heures susmentionnées, la benne sera fermée et il est strictement interdit de déposer des matériaux à côté de la benne.



Déchets spéciaux des ménages

Peuvent être apportés gratuitement et en petite quantité dans les déchetteries de Tavannes et Péry durant les heures d'ouverture.



PET

A la halle de gymnastique (conteneurs prévus à cet effet) ou de préférence à ramener dans les commerces.



Textiles et chaussures

Conteneur à disposition près de la halle de gym.



Verre

A l'écopoint.
!! Séparer par couleur !!



Papier

Sur les points officiels désignés par la commune.



Aluminium et boîtes de conserve

A l'écopoint.



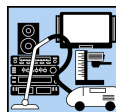
Capsules Nespresso (aluminium)

A l'écopoint.



Pneus

Retour chez le concessionnaire.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Médicaments

Dans les pharmacies.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Piles et accumulateurs

Récupération dans les commerces.



Déchets compostables ménagers

Jour de collecte : jeudi.
Début de la collecte : 7h.



Déchets encombrants combustibles

Sur les points officiels désignés par la commune.



Flacons en plastique avec bouchon

Avec les ordures ménagères.
Par les points de vente.



Dépouilles d'animaux

Congélateur prévu à cet effet dans le hangar des travaux publics. Contacter M. Jean-Luc Niederhauser (employé de la voirie) pour y déposer quelque chose.



Plastiques agricoles

Evacués par les agriculteurs eux-mêmes, à leurs frais.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Avec les ordures ménagères.



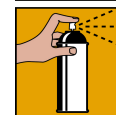
Sagex

Avec les ordures ménagères.



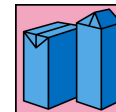
Bois non traité payants

A livrer à Celtor pour élimination et contre paiement.



Aérosols

Avec les ordures ménagères.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères.



Cendres de bois

Dans une benne spécialement mise à disposition à la déchetterie.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Retour au point de vente.



Tournée spéciale branches

Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.



A notre époque, certains comportements sont devenus des habitudes : trier ses déchets, aplatis les bouteilles de PET, trier les bouteilles par couleurs avant de les jeter dans la benne, écraser les boîtes de conserve, etc.

Malheureusement il y a encore des personnes qui ne jouent pas le jeu et dès le mois de juin 2019, un système de vidéosurveillance a été installé à la déchetterie. Nous vous rappelons que les abus sont directement dénoncés par le Conseil municipal à la Police cantonale.

Voici quelques points à respecter :

- Il est strictement interdit de déposer vos sacs à ordures, du vieux papier ou tout autre déchet directement dans le hangar des travaux publics sur la place de gymnastique. Ces déchets doivent être déposés sur les points jaunes prévus à cet effet aux dates qui correspondent à ces ramassages ou dans les containers semi-enterrés pour vos sacs à ordures taxés.
- Les cendres ne sont pas autorisées dans les sacs taxés. Une benne exclusivement réservée à cet effet est à votre disposition à la déchetterie.
- Il n'est pas permis de déposer de la vaisselle cassée sur la benne à verre qui n'est pas prévue à cet effet.
- Une benne est à votre disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier pour vos petits déchets de chantier (prière de prendre rendez-vous directement auprès de l'entreprise au 032 / 493.10.92).
- Concernant les déchets carnés, notre commune est affiliée au centre de Tavannes. Si vous avez des petits animaux à évacuer, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec M. Jean-Luc Niederhauser (employé de la voirie) qui déposera ces dépouilles dans un congélateur spécialement pour cela.
- Nous vous encourageons à ramener vos bouteilles en PET dans les grandes surfaces où vous faites vos achats plutôt que de surcharger les containers de la commune.

Le Conseil municipal remercie les personnes qui respectent les consignes susmentionnées et toutes celles qui voudront bien les appliquer à l'avenir. Le Secrétariat municipal reste à votre disposition pour tout éventuel renseignement complémentaire.



Bâtiment communal / école enfantine



Ecole primaire



Halle de gymnastique